ERA IMMOBILIER

Ensemble
Réalisons votre
Avenir

BAREMES des HONORAIRES TTC (dont TVA 20 %)

TRANSACTIONS honoraires maximums pratiqués à la charge du vendeur :

Prix en euros	**Honoraires maximums pratiqués ttc** (dont TVA 20 %) **en %**
De 0 € à 50.000 €	Forfait 5.000 €ttc (dont TVA 20 %)
De 50.001 € à 100.000 €	9,5 %
De 100.001 € à 125.000 €	9 %
De 125.001 € à 150.000 €	8,5 %
De 150.001 € à 175.000 €	8 %
De 175.001 € à 200.000 €	7,5 %
De 200.001 € à 250.000 €	7 %
De 250.001 € à 300.000 €	6,5 %
De 300.001 € à 350.000 €	6 %
De 350.001 € à 400.000 €	5,5 %
Au-delà de 400.001 €	5 %

Avis de valeur : prix maximum pratiqué 180 €ttc (dont TVA 20 %)
Avis de valeur dans le cadre d'une mise en vente : offert

LOCATION :

Visites, constitution du dossier du locataire, rédaction bail : 8 €/m².
Réalisation de l'état des lieux : 3 €/m².
Ceci sous réserve de ne pas dépasser les plafonds légaux.
Ces honoraires sont à la charge du locataire et du propriétaire.
Commercial ou professionnel : à la charge du preneur 10 % du loyer annuel HT + TVA 20 %.

Vacations honoraires : 90 €TTC (dont TVA 20 %) de l'heure.

ERA JOUSS'
4, rue du Président Wilson
24000 PERIGUEUX
05 53 09 12 11
jouss@erafrance.com
http://www.era-immobilier-perigueux.fr

Le 19/11/2025

2021
Club Manager

Siège social : IH2L - 4, rue du Président Wilson - 24000 PERIGUEUX - SAS au capital de 45100 € - R.C.S. 484 395 108 - SIRET 484 395 108 00026 - Code APE 703A - Carte Professionnelle Transaction n° 2401 2016 000 004 516 délivrée par la CCI DE LA DORDOGNE - Garantie : QBE Insurance Limited - N° TVA Intracommunautaire : FR 12 484395108 - Garantie Financière de 110000 €. Transactions sans réception de fonds. Chaque agence du réseau est juridiquement et financièrement indépendante.

amepi

www.erafrance.com

GROUPE JNOME - 01 64 10 46 46 - Réf E600 - 07/16